

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

RAPPORT 2016

DÉVELOPPEMENT
DURABLE



L'AGENDA 21 METROPOLITAIN 2013-2018 : FEUILLE DE ROUTE DU TERRITOIRE EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agenda 21 métropolitain (<http://nicedotazur.org/environnement/agenda-21>) a été adopté le 19 avril 2013, pour une période de 5 ans (2013-2018), et labellisé au niveau national « agenda 21 local France » le 19 décembre 2013.

Son plan d'actions (présenté en Annexe I) est resserré autour de **5 axes stratégiques (I. Lutte contre le changement climatique, II. Biodiversité et ressources naturelles, III. Cohésion sociale et solidarité, IV. Qualité de vie et épanouissement, V. Production et consommation responsables)**, **18 objectifs stratégiques et 62 actions, dont 18 portées par les communes membres* et 44 par la Métropole.** Chaque action est composée d'une ou plusieurs mesures. Au total, le plan d'actions de l'Agenda 21 métropolitain comporte 260 mesures.

La Métropole a été lauréate, en 2016, de l'appel à candidatures lancé par l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) Provence-Alpes-Côte d'Azur pour accompagner la mise en place de démarches de développement durable. L'expertise de l'ARPE sera mise à contribution dans le renouvellement de l'Agenda 21 métropolitain, lors de son arrivée à échéance en 2018.

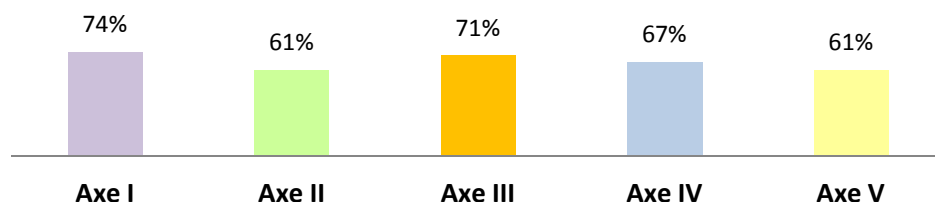
***A ce jour, sont acteurs dans l'Agenda 21 métropolitain le SIVOM Val de Banquière et 37 communes :** Beaulieu-sur-Mer, Belvédère, Cagnes-sur-Mer, Cap d'Ail, Carros, Clans, Falicon, Eze, Gattières, Ilonse, Isola, La Bollène Vesubie, La Gaude, La Tour-sur-Tinée, La Trinité, Lantosque, Le Broc, Marie, Nice, Rimplas, Roquebillière, Roubion, Roure, St-André-de-la-Roche, Saint-Dalmas le Selvage, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Saint-Jeannet, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Martin-du-Var, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Utelle, Valdeblore, Venanson, Vence, Villefranche-sur-Mer.

En 2016, 2 nouvelles communes, Le Broc et Gattières, se sont inscrites à l'Agenda 21.

LE BILAN DE L'AGENDA 21 METROPOLITAIN

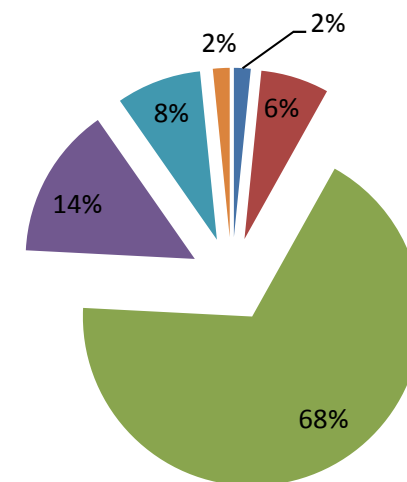
En avril 2016, le taux d'avancement du plan d'actions de l'Agenda 21 était de 67%.

Le taux d'avancement par axe stratégique est indiqué dans le graphique ci-dessous :



L'état d'avancement dans lequel se trouvaient les 62 actions du plan d'actions est affiché ci-contre :

- Non commencées
- En cours (<50% de réalisation)
- A mi-parcours (50% à 75% de réalisation)
- Phase terminale (>75% de réalisation)
- Terminées (100% de réalisation)
- Supprimées



LES ATELIERS THEMATIQUES DE L'AGENDA 21 : JARDINS COLLECTIFS ET PEDAGOGIQUES DU TERRITOIRE METROPOLITAIN

Les actions de l'Agenda 21 portées par les communes inscrites dans cette démarche bénéficient de la synergie métropolitaine sous forme, entre autres, de réunions de travail coordonnées par la Métropole.

Ainsi, un atelier thématique sur les jardins collectifs (familiaux, partagés et d'insertion) et pédagogiques a été organisé avec les communes le 30 mai 2016. Au total, 34 élus et techniciens de 14 communes de la Métropole et 4 associations partenaires se sont rencontrés pour trouver de nouvelles pistes pour améliorer la gestion de leurs sites ou inciter à la création de nouveaux jardins.

Les communes de Cagnes-sur-Mer, Nice et Saint-Martin-du-Var, et les associations « Les jardins partagés de Carros » et « Association Pour la Promotion de la Prévention et de l'Economie Sociale en Europe » (APPESE), sont intervenues pour présenter leurs retours d'expériences sur la création, l'aménagement, la gestion et l'animation de leurs jardins collectifs et pédagogiques.

Chaque intervention a été suivie de débats très nourris. Les communes participantes ont exposé leurs projets à venir, très nombreux, qui pourront bénéficier, pour leur mise en place, de la synergie métropolitaine. La rencontre s'est terminée avec une visite des jardins familiaux de Saint-Martin-du-Var.

L'APPEL A PROJETS AGENDA 21 METROPOLITAIN

La Métropole a lancé, en 2015, un **Appel à projets (AAP) Agenda 21 métropolitain**. Son objectif est d'encourager les projets de grande qualité, en termes de développement durable, portés par les communes inscrites dans l'Agenda 21 et de participer au développement local des territoires.

L'édition 2015 de l'AAP a permis de contribuer, pour un montant de 40 000 €, au financement de 12 projets portés par 12 communes du territoire (voir Annexe II pour plus de renseignements sur leur évolution).

L'édition 2016 de l'AAP, a permis de subventionner 14 projets de 12 communes du territoire (voir tableau ci-contre) pour un montant de 52 014 €. Cette décision a été entérinée par le Bureau Métropolitain du 4 novembre 2016.

Ces projets, qui seront cofinancés à compter du 1^{er} janvier 2017, portent sur les domaines :

- des économies des ressources, telles que l'énergie (projet d'Isola) ;
- de la biodiversité terrestre (projet de Roquebillière) et sur la sensibilisation à sa préservation (projets de La Trinité et de Villefranche-sur-Mer) ;
- de la qualité de vie et notamment sur l'accès à l'éducation (projet du Broc) et sur la transmission de la mémoire collective (projet de Gattières) ;
- de la création de jardins familiaux, partagés et pédagogiques (projets de Carros, Gattières, Utelle, Valdeblore et Vence) ;
- de l'éco-responsabilité des communes (projets de Saint-André-de-la-Roche et Saint-Jeannet).

Pour plus de renseignements sur l'AAP Agenda 21 consulter la page internet dédiée :

<http://www.nicecotedazur.org/environnement/agenda-21/appele-projets-agenda-21-metropolitain>



PROJETS LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS AGENDA 21 METROPOLITAIN – EDITION 2016 (consulter la page 7 et l'Annexe II pour plus de renseignements sur les projets)	COMMUNES LAUREATES
Ouverture d'un nouvel espace de jardins partagés sur le terrain de la Douane	CARROS
Jardinières en rue	CARROS
Patrimoine et mémoire collective	GATTIERES
Jardins familiaux de Gattières	GATTIERES
Audit énergétique des bâtiments communaux	ISOLA
Nichoirs à mésanges	LA TRINITE
Accompagnement de jeunes enfants de moins de trois ans en situation de handicap	LE BROC
Restauration en faveur de la biodiversité d'un premier tronçon du parcours patrimonial du Canal du Caïre	ROQUEBILLIERE
Dynamiser l'agriculture et l'élevage et favoriser la culture maraîchère locale et bio	SAINT-ANDRE-DE-LA-ROCHE
Planifier et optimiser la gestion écologique et participative des espaces verts de Saint Jeannet	SAINT-JEANNET
Jardin pédagogique	UTELLE
Vergers du patrimoine	VALDEBLORE
Création de nouveaux jardins familiaux	VENCE
Les panneaux informatifs sur les plages de Villefranche-sur-Mer : des outils pour un tourisme éco-responsable	VILLEFRANCHE-SUR-MER

➤ Zoom sur trois projets lauréats de l'appel à projets Agenda 21 métropolitain pour son édition 2016 :

PATRIMOINE ET MEMOIRE COLLECTIVE A GATTIERES

Le maire de GATTIERES : L'appel à projets Agenda 21 métropolitain soutient notre Commune dans son projet de transmission et de sauvegarde de la mémoire des anciens, par la mise en valeur du patrimoine local et de son histoire collective. Ce projet comportera des partages et échanges entre les différentes générations, par le biais de reportages photos, de témoignages du passé, d'interviews et de créations d'outils de communication, dont un ouvrage sur la Commune, qui sera largement illustré et commenté.



PLANIFIER ET OPTIMISER LA GESTION ECOLOGIQUE ET PARTICIPATIVE DES ESPACES VERTS DE SAINT-JEANNET



Le maire de SAINT-JEANNET : L'Agenda 21 métropolitain - à travers sont appel à projets - contribuera au projet de notre Commune d'optimiser l'entretien de ses espaces verts, qui demande à l'heure actuelle des moyens importants tant au niveau humain qu'économique. Après recensement et analyse méthodologique des espaces existants, les modes de gestion écologique les plus adaptés (désherbage écologique, paillage, plantation d'espèces peu consommatrices d'eau, arrosage goutte à goutte, etc.) seront choisis, en partenariat avec les différents acteurs et associations dans ce domaine. Un planning sera mis en place permettant de pérenniser le projet dans une démarche d'amélioration continue. En parallèle, vont se dérouler des actions participatives en collaboration avec le Comité consultatif Espaces Verts de la Commune.

CREATION DE NOUVEAUX JARDINS FAMILIAUX A VENCE

Le maire de VENCE : La Commune possède 2 jardins familiaux, ceux de Vosgelade et ceux des Vergers, qui sont gérés par l'association « Le jardin des familles ». La subvention de l'appel à projets Agenda 21 métropolitain nous permettra de réaliser une 1^{ère} tranche de travaux de création d'un nouveau site de jardins familiaux en entrée de Ville. La parcelle communale concernée, pourtant en zone urbaine et constructible, mérite d'être préservée pour sa qualité environnementale. Autrefois complanté d'orangers, elle est aujourd'hui à l'abandon. Le terrain est constitué de restanques en pierres sèches en partie effondrées.

Le projet consiste à organiser des chantiers écoles ou des chantiers d'insertion, voire des chantiers de jeunes, pour restaurer le site avant d'amener l'eau et d'aménager les futures parcelles à cultiver. Les premiers chantiers de pierres sèches devraient avoir lieu courant 2017.



Contact :

Service Air, Milieux, Front de Mer et Plan d'Eau

Métropole Nice Côte d'Azur

Tel : 04 89 98 15 00

www.nicecotedazur.org

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**